

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



HORECA : L'OGBL REVENDIQUE DES AIDES PUBLIQUES CONSÉQUENTES ET UNE GARANTIE DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES ENTREPRISES

Réuni le 11 janvier 2020, le Comité exécutif de l'OGBL a procédé à une nouvelle analyse de la situation dans les différents secteurs d'activités au Luxembourg. Huit mois après le déclenchement de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, l'OGBL constate que de nombreux secteurs d'activités continuent à en subir douloureusement les conséquences économiques et sociales.

L'OGBL est tout particulièrement préoccupé par la situation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (Horeca). En effet, ce dernier compte indéniablement parmi les secteurs les plus impactés par la crise, avant tout – mais pas seulement – en raison des deux fermetures administratives qu'il s'est vu imposer (entre le 15 mars et le 29 mai derniers et à nouveau depuis le 26 novembre 2020) en vue de lutter efficacement contre la propagation du virus. Rappelons également qu'entre les deux fermetures, les établissements ont aussi enregistré une baisse importante de leur activité, résultant à la fois des mesures de distanciation entre clients qu'ils ont dû observer, mais aussi de la baisse de la fréquentation suite à une chute de confiance de la part de la clientèle. Sans compter les coûts supportés pour adapter au mieux les établissements aux nouvelles restrictions.

Dans ce contexte, l'OGBL tient tout d'abord à souligner qu'il soutient entièrement la décision prise par le gouvernement de venir en aide financièrement aux entreprises du secteur de l'Horeca. Une aide jugée absolument nécessaire et justifiée, sachant que les entreprises concernées n'ont pas eu le choix, mais se sont vues imposées ces fermetures.

L'OGBL appelle ensuite le gouvernement à veiller à ce que le montant des aides débloquées soit suffisamment conséquent et il l'appelle à verser ces aides le plus rapidement possible aux entreprises afin d'empêcher une hécatombe dans un secteur qui emploie plusieurs dizaines de milliers de salariés au Luxembourg.

L'OGBL déplore toutefois que ces aides publiques ne soient jusqu'à présent pas conditionnées à une garantie de maintien dans l'emploi. Si l'OGBL soutient l'aide qui doit être apportée aux entreprises du secteur, il exige néanmoins que les entreprises qui bénéficient de ces aides ne puissent pas licencier de salariés pour motifs économiques, ni aujourd'hui ni dans les mois à venir.

L'OGBL propose à cet égard de réunir toutes les parties prenantes autour d'une table dans le cadre d'un «Horecadësch» et se dit prêt à entamer des négociations pour un plan de maintien dans l'emploi sectoriel.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le syndicat Alimentation et Hôtellerie de l'OGBL a déjà rencontré une première fois en décembre dernier les représentants de la fédération patronale du secteur, l'HOESCA, et leur a exposé ses idées visant à assurer au mieux la pérennité des activités et des emplois dans le secteur. Le Comité exécutif de l'OGBL a maintenant décidé de demander une seconde entrevue aussi bien avec les représentants de l'HOESCA qu'avec les ministres compétents, afin d'envisager ensemble une sortie de crise, dans l'intérêt des entreprises et des salariés du secteur.

Compte tenu du risque de faillites auquel sont exposées de nombreuses entreprises, allant d'ailleurs au-delà du secteur de l'Horeca, l'OGBL rappelle aussi la nécessité de revoir la législation sur les faillites dans le but d'accélérer et de professionnaliser les procédures ainsi que de renforcer les droits des salariés concernés. Des entrevues seront également demandées aux ministres compétents en cette matière pour discuter ensemble de la façon de parvenir rapidement à un renforcement du dispositif légal.

Communiqué par l'OGBL

le 13 janvier 2021